



## Ateliers

Matin et après-midi se sont tenus 4 ateliers. L'objectif était d'échanger ensemble et de coconstruire des pistes de réflexion. Vous retrouverez dans cette partie quelques réalisations et réflexions qui ont émanées de ces temps de partage.

### Atelier : L'ETP avec les patients partenaires

**ANIMATRICES :** Claude DAIX, chargée de Projet, Centre Opérationnel du Partenariat en Santé (COPS) / Sandra GUERRER, patiente partenaire / Amandine TUR, patiente partenaire / Julie PAILLART MALCOR, chargée de projets Diabète Occitanie

## OBJECTIFS

- Sensibiliser les participants aux enjeux du partenariat en santé en ETP
- Questionner de qui on parle quand on parle patient partenaire ? Quelles sont ses missions ? Quelles sont ses compétences ?



Après avoir tenté de répondre à la question **Le Partenariat en santé en ETP, QUESAKO ?** lors d'un débat mouvant, les participants ont réfléchi en sous-groupe autour des questions : **QUI ?** Quel est le profil du patient partenaire ? **QUOI ?** Quelles sont ses missions ? **COMMENT ?** Comment travailler ensemble ? Ils ont également bénéficié du retour d'expérience de 2 patientes partenaires impliquées en ETP.

« Le partenariat en santé ça va au-delà du fait que le patient soit au centre. Ce n'est pas que cela, il s'agit aussi de co-construire ensemble »

« Le partenariat en santé en ETP c'est une équipe composée de professionnels et de patients qui ont un discours commun »

« Le partenariat en santé c'est l'approche centrée patient et son environnement, son entourage... »

« La mission du patient partenaire n'est pas seulement de témoigner de son expérience de vie mais aussi de partager une expérience plus globale, d'animer des actions, d'être formateur, coenseignant... Il y a tout un panel de possibilités »



*Quelques verbatims des participants*

## MESSAGES CLÉS

- Le patient partenaire en ETP est une personne qui a l'expérience de la maladie chronique.
- Le patient partenaire « témoin » n'a pas de formation « seuil » exigée mais des compétences relationnelles. Le patient partenaire intervenant est formé a minima aux 40h, il mobilise ses compétences éducatives et ses savoirs expérientiels. La formation permet d'avoir un tronc commun de compétences entre professionnels et patients.

## MESSAGES CLÉS

- Les missions sont nombreuses et variées pour les patients partenaires : témoignage, animation de séances éducatives, construction de programmes, coordination de programmes, formation, recherche. Il y a différents niveaux d'engagement Consultation > Collaboration > Partenariat.
- Le recrutement de patients partenaires peut avoir lieu parmi la patientèle, les patients ayant participé à des actions d'éducation, via les associations de patients, via le COPS.
- L'équipe doit définir les attendus : Quelles sont les missions du patient partenaire (témoignage, animation, évaluation...) ? En fonction, quelles compétences sont nécessaires (prise de recul, relationnelles, pédagogiques...) ? En fonction, quelle formation doit-il avoir suivie (aucune, 40h ETP, Diplôme universitaire...). Créer une fiche de mission et/ou établir une convention de partenariat permet de préciser ces attendus.
- Il semble important de questionner la rémunération des patients partenaires en ETP car elle a un impact fort sur la pérennité des collaborations.



**POUR VOIR LE SUPPORT, CLIQUEZ SUR L'ICONE**